

PRE-ENGAGEMENT DE STAGE EN ENTREPRISE

ÉLÈVE : Nom Prénom :
 Date de naissance : Age : Classe : Groupe :
 Adresse domicile : Ville :
 Téléphone domicile : Téléphone portable :
 Diplôme préparé
 Professeur principal Professeur référent :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de leur formation professionnelle (CAP, BAC Pro, BTS), les élèves du lycée Hinglo doivent accomplir une ou plusieurs périodes en entreprise. Les prochaines périodes sont programmées

du au soit semaine(s)

et du au soit semaine(s)

Les périodes en entreprise ont pour objectifs la découverte du monde professionnel, la mise en application de savoirs et de savoir-faire, l'acquisition de compétences définies dans le référentiel du diplôme préparé.

L'élève reste sous statut scolaire. L'entreprise n'aura ni salaire, ni charges sociales à supporter. Toutefois, une gratification peut être allouée à l'élève stagiaire dans les limites de la réglementation. La responsabilité civile de l'élève est couverte par une assurance souscrite par le Chef d'établissement scolaire.

Après accord de l'entreprise et négociation des objectifs avec le professeur référent, une convention de stage sera établie.

Nous espérons qu'il vous sera possible d'accueillir notre élève en stage et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Délégué FPT

<p>ACCORD DE STAGE (à compléter par l'entreprise)</p> <p>Entreprise :</p> <p>Adresse : BP</p> <p>Ville CP</p> <p>Téléphone</p> <p>Télécopie</p> <p>Email</p> <p>N° Siret</p> <p>Domaine d'activité :</p> <p>Code APE Effectif</p> <p>Lieu du stage (si différent du siège de l'entreprise)</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p> <p>Signature autorisée et <u>cachet</u> de l'entreprise</p>	<p>Responsable/Dirigeant de l'entreprise</p> <p><input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <small>(Nom et prénom)</small></p> <p>Fonction</p> <p>Personne chargée des stages dans l'entreprise:</p> <p><input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <small>(Nom et prénom)</small></p> <p>Fonction</p> <p>Tuteur principal du stagiaire en entreprise :</p> <p><input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <small>(Nom et prénom)</small></p> <p>Fonction/emploi</p> <p>Téléphone (si différent de l'entreprise) :</p> <p>Principales activités qui seront confiées à l'élève :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Service d'accueil</p> <p>Chef du service d'accueil :</p> <p>Travail en atelier : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Démarches itinérantes : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Travail sur chantier : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Équipements demandés à l'élève :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	--

Horaires de travail* : (tableau à compléter par l'entreprise d'accueil)

Jours	Matin		Après-midi		Nbre d'heures / jour
Lundi	De	à	De	à	
Mardi	De	à	De	à	
Mercredi	De	à	De	à	
Jeudi	De	à	De	à	
Vendredi	De	à	De	à	
Samedi	De	à	De	à	
Durée hebdomadaire					

***En ce qui concerne la durée du travail, tous les élèves sont soumis à la durée hebdomadaire légale (35 heures) ou conventionnelle si celle-ci est inférieure à la durée légale.** La durée de travail des **élèves mineurs** ne peut excéder huit heures par jour et trente-cinq heures par semaine. Les horaires journaliers des élèves mineurs de seize à dix-huit ans ne peuvent prévoir leur présence sur le lieu de stage après vingt-deux heures le soir et avant six heures du matin. Pour les élèves de moins de seize ans, le travail de nuit est interdit entre vingt heures et six heures.

IMPORTANT - Sécurité - travaux interdits aux mineurs

En application des articles R.4153-38 à R.4153-45, D.4153-2 à D. 4153-4 et D.4153-15 à D. 4153-37 du code du travail, l'élève mineur de quinze ans au moins, peut être affecté aux travaux réglementés après que l'entreprise ait adressé à l'inspecteur du travail **une déclaration de dérogation aux travaux interdits aux mineurs.**

Si cette déclaration n'a pas été effectuée, l'entreprise s'engage à ne pas placer les élèves de 15 à 17 ans sur des travaux réglementés définis par les annexes de la circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013.

Hébergement de l'élève durant le stage¹ :

au domicile ou dans la famille au lycée (internat) autre :

Restauration de l'élève durant le stage¹ :

au domicile ou dans la famille au lycée (demi-pension) au restaurant d'entreprise autre :

Transport¹ :

transport en commun voiture personnelle bicyclette cyclomoteur autre :

¹ cochez la case correspondante

**DÉMARCHES SANS ACCORD DE STAGE
(Entreprises démarchées mais ne pouvant pas accueillir l'élève en stage)**

PERSONNE RENCONTREE		CACHET DE L'ENTREPRISE
Nom	Date : ___ / ___ / ____	
Fonction	Signature	
Nom	Date : ___ / ___ / ____	
Fonction	Signature	
Nom	Date : ___ / ___ / ____	
Fonction	Signature	

Fiche avec accord entreprise à remettre au professeur référent

RÉSERVÉ AU PROFESSEUR REFERENT

Fiche avec accord entreprise	Visa pédagogique du professeur référent
Reçue le : ___ / ___ / ____	Nom du professeur : _____
	Date : _____ et Signature

Transmise au secrétariat du DDFPT le : ___ / ___ / ____